

Entre culture artisanale et culture industrielle : quelle politique de formation à l'innovation dans les professions du bâtiment ?

Daniel Guy

▶ **To cite this version:**

Daniel Guy. Entre culture artisanale et culture industrielle : quelle politique de formation à l'innovation dans les professions du bâtiment ?. 4 ième Biennale de l'éducation et de la formation., Apr 1998, Paris, France. pp.202. hal-01052985

HAL Id: hal-01052985

https://univ-tlse2.hal.science/hal-01052985

Submitted on 29 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

BIENNALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
PARIS : LA SORBONNE – LE CNAM
15-18 avril 1998

Entre culture artisanale et culture industrielle : quelle politique de formation à l'innovation dans les professions du bâtiment ?

Daniel GUY, Maître de Conférences
COSEFD-CREFI, Université de Toulouse-le-Mirail
Centre d'Observation des Systèmes Emploi, Formation & Développement Local

L'innovation dans la construction : un développement problématique

Dans le secteur professionnel du bâtiment, les stratégies de diffusion des innovations technologiques et industrielles, produits ou procédés, affrontent des obstacles spécifiques aux activités de la construction :
- Quand le produit n'est pas prescrit ou conseillé...
- Quand les procédures de pose ne sont respectées que partiellement...
- Quand la compatibilité des produits est imparfaite...

L'ensemble de ces facteurs contribue à l'émergence de litiges, donc à l'insatisfaction des clients et des professionnels du secteur, alors que la qualité des produits n'est pas nécessairement en cause.

C'est dans ce contexte professionnel que notre équipe de recherche (1) a été sollicitée par le centre national de formation aux produits du bâtiment pour concevoir un dispositif de recherche dont le but est d'aider les acteurs de la profession à définir les objectifs et les moyens d'une politique de formation à l'innovation dans les professions du bâtiment.

Premiers éléments d'analyse

Dans le secteur de la construction, le produit fini, une bâtisse par exemple, résulte de la mise en oeuvre et de l'articulation d'éléments et de matériaux fabriqués en des lieux et des logiques industrielles spécifiques : terres cuites, menuiseries, équipements électriques, bétons, moquettes, etc..

A la différence des produits manufacturés comme un appareil électroménager ou une automobile, la conception et l'assemblage du produit fini, celui qui donne un sens à l'acte de production, n'est du ressort d'aucune des filières industrielles impliquées dans la fabrication des éléments de la construction. Sous la responsabilité du maître d'oeuvre, les cas de figure sont nombreux entre la livraison clés en main d'une ville à l'Arabie Saoudite par le groupe Dumez et la mise en oeuvre par le particulier, lui-même, d'éléments achetés dans une grande surface. Triomphe de la logique industrielle d'une part ; de l'autre, puissance de la grande distribution. Entre ces deux extrêmes, les activités de construction sont caractérisées par la mise en oeuvre de matériaux et l'assemblage de produits industriels ou artisanaux par des professionnels appartenant à des corps de métiers différents. A cette pluralité des corps de métiers, nous devons rajouter la diversité de la taille et des modes d'organisation des entreprises : artisans,

PME et groupes industriels. Enfin diversité des maîtres d'oeuvre : architectes bâtisseurs, bureaux d'études, promoteurs, entreprises du Btp, groupement d'artisans, particuliers... C'est dans ce contexte que le développement des innovations technologiques rencontre, selon les industriels du secteur, quatre catégories d'obstacles :

- 1 **-** Des obstacles au moment de l'étude des travaux quand le produit n'est pas prescrit ou conseillé, ou bien lorsqu'intégré, son usage n'est pas pertinent.

- 2 **-** Des obstacles liés aux réseaux commerciaux qui ne possèdent pas toujours les connaissances nécessaires à l'optimisation de leurs actions.

- 3 **-** Des obstacles au moment de la mise en oeuvre quand les procédures de pose ne sont que partiellement suivies par manque de qualification ou de formation.

- 4 **-** Des obstacles liés à la compatibilité imparfaite des produits qui peut être l'objet de difficultés à l'occasion de la pose quand elle n'est pas source de dysfonctionnements.

Ces observations recouvrent deux difficultés qu'une première analyse permet de distinguer. L'une, la compatibilité imparfaite, renvoie à l'analyse fonctionnelle des produits et appelle une solution technique fondée sur une recherche développement qui pourrait être articulée à un observatoire de la pose comme le propose le centre national de formation aux produits du bâtiment. La mission de l'observatoire serait d'étudier les pratiques sur les chantiers, puis de traiter et d'analyser l'ensemble des données afin de transmettre aux bureaux d'étude des industriels les informations nécessaires à l'amélioration technique des produits.

La seconde renvoie à la spécificité du développement des innovations industrielles dans le secteur du bâtiment. C'est qu'ici, l'échange entre l'offre et la demande ne se noue pas directement autour d'un produit que le client sélectionne comme lorsqu'il choisit un vêtement ou une voiture. En fait, le client paie - en coopérant souvent - la conception et l'organisation d'un ensemble d'opérations qui produit un bien matériel qu'il utilisera ensuite. C'est-à-dire que la réalisation effective de l'innovation est étroitement liée à la prestation de l'ensemble de la chaîne des professionnels de la construction. Dès lors, une conception trop rigide de l'articulation entre activité de conception, de production et de commercialisation, devient un obstacle au développement de l'innovation. Les pratiques obligent à penser l'interaction, d'où le concept de l'observatoire de la pose qui prend tout son sens dans la perspective générale de doter l'ensemble de la profession d'une capacité réflexive en organisant la rétroaction entre chacun de ses maillons. Mais cet effort serait vain sans la prise en compte que dans le bâtiment, l'innovation industrielle suppose une innovation au niveau des services puisqu'il ne s'agit pas seulement de vendre un produit nouveau, mais aussi de transformer des pratiques professionnelles. D'où le nécessaire développement d'une politique d'information et de formation de l'ensemble des professionnels.

Les hypothèses de travail et les objectifs poursuivis

La définition d'une politique de formation suppose la définition des buts poursuivis et la manière concertée, concrète, de les atteindre. A cette fin, l'enquête scientifique vise,

dans une première étape, l'analyse des conditions matérielles et symboliques du développement des innovations technologiques dans le secteur de la construction. Nous formulons l'hypothèse que l'industrialisation croissante du secteur, le développement des innovations et les évolutions corrélatives du marché affectent non seulement les gestes professionnels, mais aussi, plus fondamentalement, la définition des rôles et fonctions de chacun des acteurs de la profession. En conséquence, c'est non seulement la structure de la distribution et de l'organisation du travail qui est en cours de mutation, mais aussi celle de ses revenus matériels et symboliques.

Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, dans une logique industrielle, l'artisan est davantage conçu comme un installateur que comme un homme de l'art. Cette évolution détermine les nouvelles conditions d'exercice du métier vécu. Pour une grande part, l'analyse des besoins du client, les réponses techniques et l'offre de prix obéissent à des langages formalisés produits de la logique industrielle. C'est-à-dire que leur étude et leur définition échappent en grande partie aux hommes de l'art. De ce point de vue, le bilan est négatif puisque le développement des innovations technologiques et l'industrialisation croissante de la branche conduisent au remplacement du savoir-faire traditionnel par des gestes professionnels qui sont déterminés par les langages formalisés des procédures industrielles. De plus, les artisans ne maîtrisent que partiellement l'offre commerciale puisqu'ils peuvent se trouver confrontés à la demande de produits nouveaux mis sur le marché par les industriels que, pour des raisons techniques ou commerciales, ils ne souhaitent pas mettre en oeuvre.

Pourtant, cette évolution ne conduira pas nécessairement à instrumentaliser le secteur de l'artisanat au service de l'industrie. Ce serait oublier que l'artisanat repose aussi sur les activités de service. Conseil et aide à la conception définissent tout autant l'activité de l'artisan que le geste professionnel. Comme l'ont montré les travaux de Jean-Claude Abric, la créativité et la personnalisation du produit sont des éléments fondamentaux de la représentation sociale des artisans et de l'artisanat dans la population. Dès lors, et d'autant plus que la diversité des produits croîtra, nous pouvons raisonnablement supposer que les métiers évolueront vers une différenciation croissante entre deux pôles : d'une part, une expertise technique dans la mise en oeuvre comme installateur des produits industriels, et d'autre part, une activité de conseil de plus en plus importante pour aider les clients dans le choix de la solution technologique adaptée à leur situation. Dans cette perspective, le bilan n'est plus négatif, car les métiers ne s'apprêtent pas à être dépouillés par l'industrialisation du secteur, mais à vivre une profonde mutation.

Le dispositif méthodologique

Le dispositif méthodologique proposé s'appuie sur trois volets clairement distingués :

1 - L'étude et la caractérisation des mutations en cours.
2 - L'analyse du dispositif de formation en place.
3 - Une formation-développement des acteurs de la formation.

L'étude des mutations en cours et l'analyse du dispositif de formation en place seront étayées par des études de cas visant principalement la description de situations

concrètes afin de mettre en évidence, derrière la variété des situations observées, des points communs, des invariants. Ces descriptions confronteront l'analyse économique des faits aux discours des acteurs impliqués dans les processus de développement des innovations techniques dans les industries de la construction. Nous limiterons notre approche à cinq produits industriels nettement différenciés dans les secteurs de la terre cuite, de l'aluminium, de l'équipement électrique et des produits dérivés du plâtre. Ces deux phases de l'enquête donneront lieu à la rédaction d'un rapport dont la conclusion proposera les orientations, les objectifs et les moyens d'une politique de formation adaptée au développement des innovations industrielles dans le secteur de la construction.

La phase n° 3 consistera à soumettre à la critique des responsables de la formation dans le secteur de la construction les résultats de l'étude. Fondée sur un usage social de la méthode scientifique, cette lecture critique remplira une double fonction : 1 / tester l'acceptabilité des résultats auprès des spécialistes de la formation dans le bâtiment, 2 / accompagner les acteurs dans la mise au point d'un dispositif concret de formation. C'est-à-dire, non seulement fixer des objectifs de formation, mais aussi veiller à leur opérationnalisation tout en précisant clairement que la formation échappe au schéma « fins-moyens », c'est-à-dire que la formation comme la politique, à la différence de la technologie, n'est jamais assurée des effets des actions qu'elle engage (Cf. Imbert, 1994). Nous en déduirons que la méthode scientifique ne peut permettre de déterminer une solution optimale de formation, même si son apport reste essentiel pour éclairer et guider l'action.

Les résultats attendus

Au moment où nous rédigeons l'article, la lenteur des procédures administratives a retardé le démarrage de l'enquête de terrain. C'est pourquoi notre apport sera ici limité à l'exposé des principaux résultats attendus. Mais, c'est avec plaisir que nous communiquerons les résultats définitifs et détaillés aux lecteurs qui nous en feront la demande.

1 / Un secteur en crise :

- difficultés économiques,
- conditions de travail et de sécurité qui restent encore archaïques dans de nombreuses entreprises,
- image sociale dégradée,
- qualification de la main d'oeuvre globalement insatisfaisante,
- dégradation de la rémunération des salariés,
- précarisation des emplois (CDD + travail intérimaire),
- développement des créations d'entreprises dont le motif principal est la création d'un emploi et non le développement d'une unité économique,
- glissement d'une part du marché en dehors du secteur légal du travail.

2 / Crise et renouveau du secteur des métiers :

- reconfiguration des métiers,
- émergence de nouvelles activités,
- quasi disparition d'activités traditionnelles,

- extension des parts de marché de la grande distribution dans la commercialisation des matériaux ce qui entraîne un développement des ventes directes aux particuliers en contribuant ainsi à développer le sentiment d'insécurité économique de certains artisans,
- industrialisation croissante du secteur qui tend à déposséder les artisans au profit des industriels de la plus-value liée aux savoir-faire ,
- « prolétarisation » d'une partie de l'artisanat due à l'extension des marchés sous-traités,
- mais dynamisme des petites entreprises
- et incompressibilité du secteur des métiers au-delà d'un certain seuil,
- les artisans sont donc les partenaires incontournables de toute politique de développement de l'innovation technologique.

3 / La formation-produit (2) : une réponse partielle ?

- A l'articulation des logiques commerciales et pédagogiques, la formation-produit est une réponse pertinente comme le montrent des secteurs de pointe tels que l'aéronautique ou la santé, mais insatisfaisante tant dans la forme particulière qu'elle présente dans le bâtiment, que dans son articulation actuelle aux dispositifs existants de formation initiale et continue.

Notes :

(1) Dirigé par le Professeur Jean Ferrasse, le Centre d'Observation des Systèmes Emploi, Formation et Développement local (COSEFD) est une équipe de recherche intégrée au Centre de Recherche en Education, Formation et Insertion de l'Université de Toulouse-le-Mirail, membre du pôle européen de recherche en sciences humaines et sociales.

(2) La formation-produit renvoie à un ensemble de pratiques fortement différenciées qui oscillent entre réunions d'information technico-commerciale, formation à un produit spécifique et organisation de séminaires animés conjointement par des chercheurs universitaires, des spécialistes du développement industriel et des représentants d'un secteur socioprofessionnel. Si la formation-produit est un concept pratiqué différentiellement, sa théorie régionale du point de vue de la recherche en sciences de l'éducation reste à construire

Bibliographie

ABRIC, J.-C., (1985). L'artisan et l'artisanat : analyse du contenu et de la structure d'une représentation sociale. *Bulletin de psychologie,* tome XXXVII ; n° 366, p. 861-875.

CALLON, M., LAREDO, P., RABEHARISOA, V., (1997). Que signifie « innover » dans les services ? Une triple rupture avec le modèle de l'innovation industrielle. *La recherche,* n° 295, février 1997, p. 34-36.

IMBERT, F. (1994). Les métiers impossibles et les impasses du schéma « fins-moyens ». *L'année de la recherche en sciences de l'éducation.* PUF, 1994, p.153-174.